

Tout Personnel**Juillet 2024 - n° 338****HABILLEMENT : VERS UN NOUVEAU FIASCO ?**

L'habillement ! question ô combien délicate au sein de l'ONF, voire irritante et source de colère. Combien de campagnes d'habillement perdues, quelle perte de crédibilité auprès de l'externe depuis plusieurs années, quelle part de responsabilité dans le mal-être des personnels dans cette notion d'appartenance à l'Établissement pourtant tant de fois soulevée, notamment dans les audits sociaux à l'ONF...

Aujourd'hui, ce sont 4 générations d'habillement qui se superposent au sein des équipes, avec un 5^e vestiaire si l'on compte le panachage avec les effets civils, pratique contrainte par le niveau de dotation et le vieillissement des effets !

Alors, comment en est-on arrivé là ?

Sous l'ère DUBREUIL, la commission centrale de l'habillement disparaît. Notre directeur général d'alors (aujourd'hui remercié), offusqué certainement de s'être vu reprocher le port des insignes de grade d'IPEF alors qu'il n'appartenait pas à ce corps, missionne en 2018 un préventeur (aujourd'hui remercié) pour confectionner le fameux vestiaire bicolore que nous connaissons tous, de type entreprise privée.

Sous la pression des organisations syndicales (OS), une commission centrale de l'habillement est enfin à nouveau réunie. Les syndicats alertent sur le fiasco et la gabegie financière à venir ! Rien n'y fait et ce que nous avions prévu arriva.

Face au mécontentement des personnels et au travail des OS, la commission centrale de l'habillement se réunira plusieurs fois sous des formats différents souvent présidée par un DRH adjoint (aujourd'hui parti) représentant son DG (aujourd'hui remercié) avant de devenir un groupe de travail en 2023.

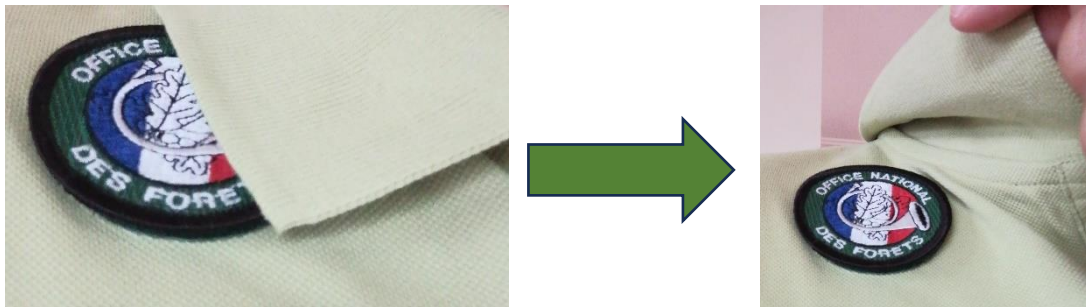
Malgré tout, nous obtenons :

- Le retrait du vestiaire bicolore,
- Le retour de la bande institutionnelle,
- La révision des aspects techniques et qualitatifs du vestiaire,
- La suppression d'effets inadaptés et l'ajout de nouveaux effets.

Et aujourd'hui ?

Vous venez de recevoir, pour la plupart, quelques effets parce que la DG a refusé une dotation complète qui aurait eu l'avantage de supprimer ce méli-mélo de couleurs que l'on voit aujourd'hui. Manifestement, l'argument des économies des années de dotation d'habillement non fournies n'a pas fait mouche.

Pas plus que les remarques faites par les testeurs à l'issue de la phase test lancée en juin 2023 ! Bande institutionnelle trop haute, trop épaisse et qui ne se poursuit pas sur les manches courtes pour des raisons d'économie... police trop petite, polo « pop-up » (il faut soulever le col pour apercevoir la rondache dans sa totalité), etc.



L'affaire des doudounes du salon de l'agriculture !



« Ça ? Ah ben non, c'est pas pour vous ! » C'est ce que l'on a expliqué aux personnels qui nous ont posé la question : « Ben, c'est quoi cette doudoune ONF ? Nous, on n'a pas d'effets chauds sur le terrain ! »

Abordons le sujet des insignes de grade pour les fonctionnaires techniques. Ces derniers ont reçu des insignes qui ne correspondent strictement à aucun texte en vigueur à l'ONF ! Du vert clair « AEV » (*encore un coup de Dubreuil ?*) et des galons couleur jonquille en lieu et place du vert forestier et des galons or pour les techniciens et les cadres techniques. Du gris type IAE en service dans les Établissements du MTE pour les IAE... **Bref, du grand n'importe quoi.** C'est d'ailleurs souvent ce qui arrive lorsque l'on ne s'appuie pas sur des personnels qui détiennent un minimum de connaissance sur le sujet, comme une commission centrale de l'habillement. Comme quoi à l'ONF, on a du mal à apprendre de ses erreurs.



Et demain ?

La direction travaille d'ores et déjà sur le prochain marché de l'habillement. C'est mal parti avec un groupe de travail qui s'est réuni le 4 juillet dernier (convoqué une semaine avant) dans le but de découvrir notamment qu'un marché d'assistance à maître d'ouvrage a été passé... La politique du « devant le fait accompli » qui semblait pourtant avoir montré ses limites en matière d'habillement demeure (vous vous rappelez la communication sur Intraforêt mentionnant « le groupe de travail habillement a décidé... ? » sans même que les instances officielles n'aient été consultées ? Nous avons bien fait de nous abstenir de participer à cette mascarade !).

La direction refuse de réunir la commission centrale de l'habillement pourtant prévue par note de service. Qu'à cela ne tienne, la DG projette d'abroger la note en question. Sa volonté : permettre à un groupe de travail public/privé, convoqué au cas par cas, de se réunir en toute illégalité, quoiqu'elle en dise.

Au SNUPFEN, nous dénonçons ce format de groupes de travail dont les conclusions échappent aux instances réglementaires. Nous dénonçons ces formats qui ne prennent pas en compte la représentativité et la légitimité dans chaque instance. Nous dénonçons de fait ces formats public privé qui illustrent la volonté de l'administration de fusionner les instances publiques et privées. **C'est pourquoi nous demandons la réactivation de la commission centrale de l'habillement, émanation du CSAC d'un côté, dans le respect du règlement intérieur et de la représentativité, instance au sein de laquelle serait suivie la politique de l'habillement en général et de l'uniforme pour ceux qui sont soumis à son port en particulier.** Le CSEC se doit également de se doter d'une telle commission de son côté. Il ne nous appartient pas de gérer les conséquences d'une politique délétère qui consiste à avoir deux statuts différents pour un même métier, notamment intégrant des fonctions de police, mais au contraire d'agir sur les causes. Nous continuons à revendiquer qu'au moins en UT, les personnels soient fonctionnaires. Pour cela, nous avons obtenu la reprise des concours externes, mais qui doit être amplifiée, et nous exigeons la fonctionnarisation des contractuels de droit privé, toujours à commencer par les UTs, que ce soit par concours interne ou mieux, par une loi de déprécarisation type « loi Sapin » qui a fait ses preuves en son temps. Vous pouvez compter sur nous pour continuer à avancer dans ce sens et solutionner ainsi tous les inextricables problèmes afférents au double statut dans les services !

Et pendant ce temps-là chez nos voisins ?

L'OFB et les parcs nationaux bénéficient depuis le 3 juillet dernier d'un arrêté ministériel relatif à la tenue des agents. Très bien fait à première vue, cet arrêté rectifie des erreurs d'uniformologie jusque-là observables chez nos collègues et dote les personnels des parcs d'un uniforme de cérémonie.

Pour le reste, en matière de tenue de terrain, ils sont déjà bien mieux servis que nous, notamment en termes de cohérence des tenues et de notes internes qui les cadrent. Rappelons qu'à l'ONF, le vestiaire officiellement en vigueur est celui de 2008, le dernier vestiaire n'ayant pas été accompagné d'une note de service. **Les TSF, CATE, IAE et IPEF à l'ONF sont soumis, par arrêté ministériel, au port de l'uniforme réglementaire mais ils n'en ont pas un seul à disposition (si si, le mité au fond de la commode) !**

Nous vous souhaitons, en attendant, de bonnes vacances à toutes et tous !

